

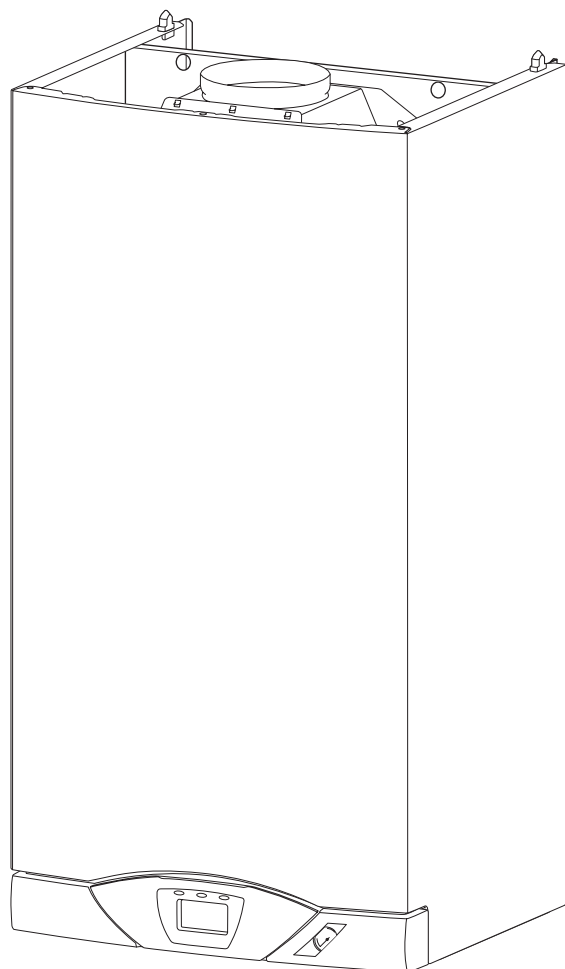


CHAUDIERE MURALE GAZ DOUBLE SERVICE

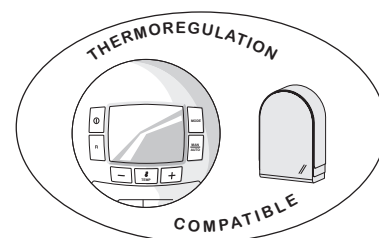
Chauffage + eau chaude sanitaire instantanée à réserve d'eau

Modèle pour raccordement à une VMC gaz

Notice d'installation et d'emploi



Aludra delta 24 VMC



Cette notice d'installation et d'emploi est destinée aux appareils installés en France

Sommaire

NOTICE DESTINEE A L'INSTALLATEUR

	Page
1- Description	3
2- Caractéristiques dimensionnelles	4
3- Caractéristiques hydrauliques	4
4- Conditions d'installation	5
5- Pose de la barrette robinetterie et des pattes	6
6- Pose de la chaudière	6
7- Raccordements électriques	7
8- Mise en service	8
9- Montage de l'habillage	9
10- Réglages	10
11- Changement de gaz	17
12- Incident de fonctionnement	17

NOTICE DESTINEE A L'UTILISATEUR

	Page
13- Commandes	18
14- Conduite - Mise à l'heure - Programmation du réchauffage ballon	19
15- Sécurité VMC gaz	21
16- Entretien	21
17- Garantie	21
18- Conseils pratiques	22
19- Changement de gaz	22
20- Incidents de fonctionnement	22
21- Caractéristiques techniques	23

NOTICE DESTINEE A L'INSTALLATEUR

1. Description

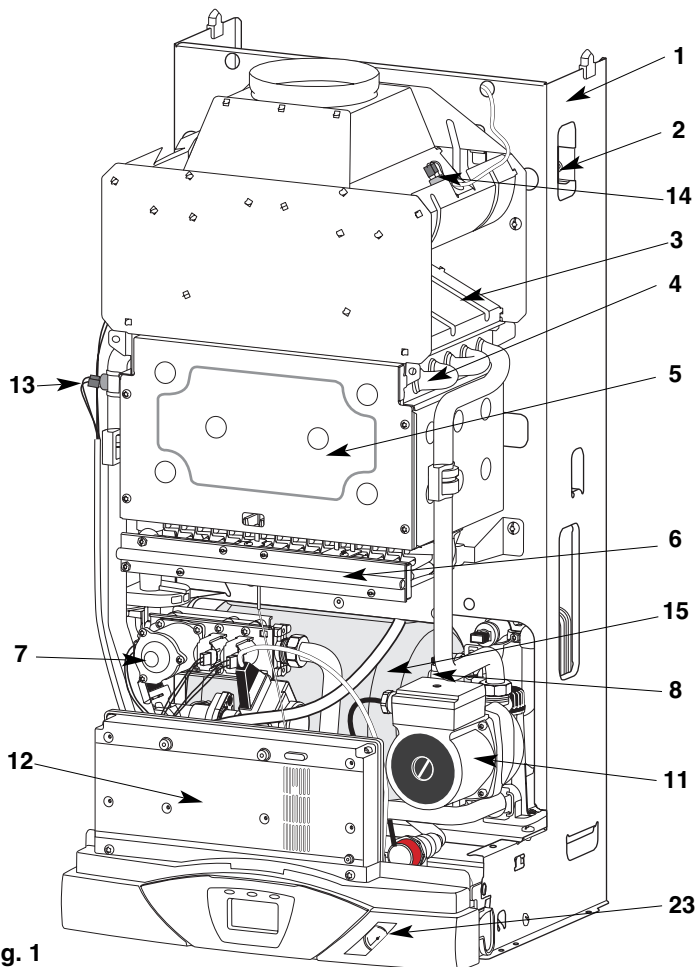


Fig. 1

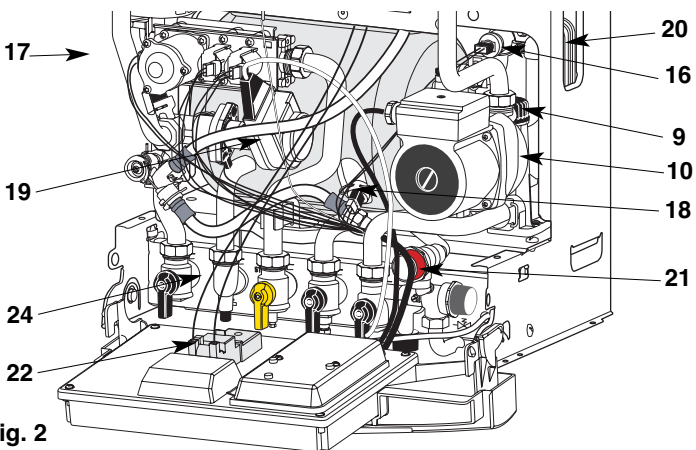


Fig. 2

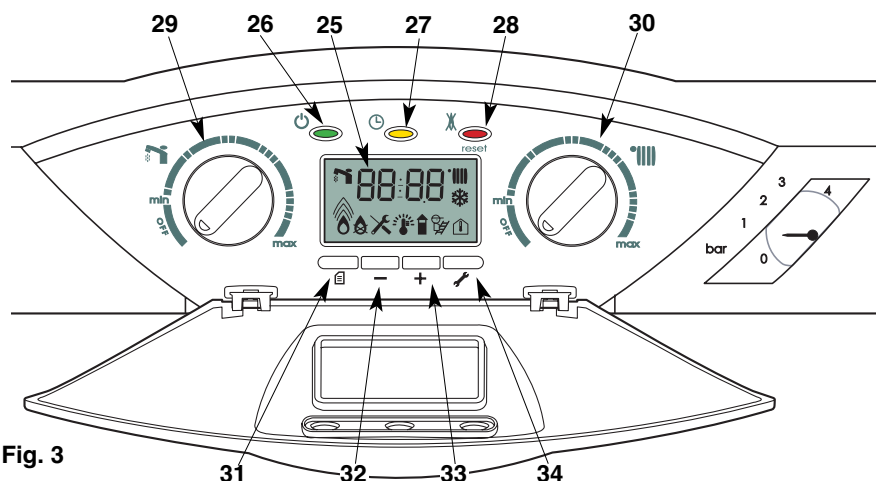
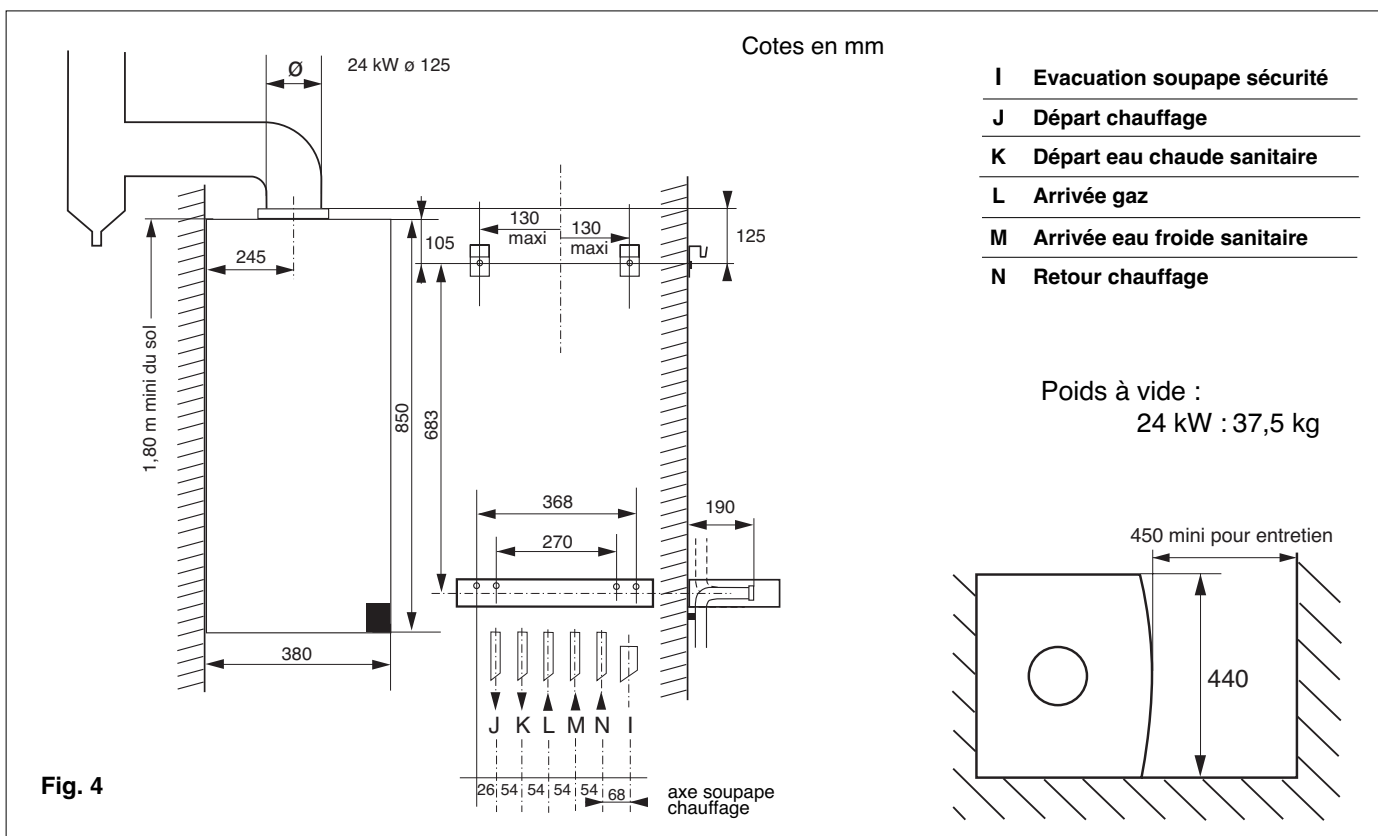


Fig. 3

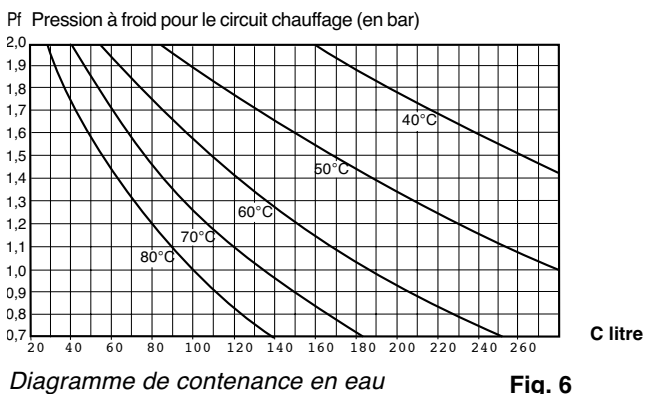
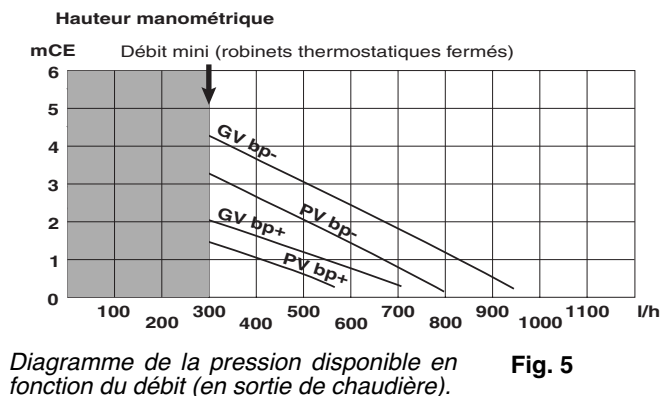
- 1.- châssis en tôle d'acier
- 2.- vase d'expansion sous pression (derrière le châssis)
- 3.- coupe-tirage antirefouleur
- 4.- échangeur principal en cuivre
- 5.- chambre de combustion
- 6.- brûleur multigaz en acier inoxydable comportant :
 - une nourrice démontable équipée des injecteurs
 - deux électrodes d'allumage
 - une électrode de détection de flamme
- 7.- partie gaz comprenant :
 - deux électrovannes de sécurité
 - une électrovanne de régulation
- 8.- purgeur automatique
- 9.- débitstat primaire
- 10.- débitstat eau chaude sanitaire
- 11.- circulateur
- 12.- boîtier électronique
- 13.- sécurité de surchauffe
- 14.- sécurité VMC gaz
- 15.- réserve isotherme intégrée (R2i)
- 16.- sonde eau chaude sanitaire
- 17.- sonde chauffage
- 18.- sonde réserve sanitaire
- 19.- vanne distributrice
- 20.- échangeur sanitaire à plaques en acier inoxydable
- 21.- clapet de décharge situé sur le tube d'arrivée d'eau froide sanitaire
- 22.- allumeur
- 23.- manomètre
- 24.- barrette robinetterie

- 25.- afficheur
- 26.- bouton poussoir marche/arrêt et voyant de mise en marche
- 27.- bouton Programmation, voyant jaune
- 28.- bouton poussoir de réarmement **reset** et voyant rouge de verrouillage
- 29.- bouton de mise en marche fonction sanitaire et de réglage température sanitaire
- 30.- bouton de mise en marche fonction chauffage et de réglage température chauffage
- 31.- touche menu
- 32.- touche -
- 33.- touche +
- 34.- touche réglage

2. Caractéristiques dimensionnelles



3. Caractéristiques hydrauliques



La chaudière est livrée de série avec un circulateur 2 vitesses et un by-pass réglable.

Sur le diagramme (fig. 5) GV et PV indiquent les courbes de fonctionnement à grande et petite vitesse du circulateur, O et F correspondent à by-pass ouvert ou fermé.

Réglages : voir § 8.2.

Le débit minimal de l'installation pour assurer un bon fonctionnement doit être de 300 l/h. (Robinetts thermostatiques fermés).

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression.

Volume maxi du vase d'expansion : 7,1 litres.

Pression de gonflage : 0,7 bar.

Note : - Pf = Pression du vase d'expansion, en bar
- C = Capacité de l'installation, en litres.

La capacité d'expansion du vase d'une installation sous pression varie avec :

- la température moyenne de fonctionnement en °C
- la hauteur statique (qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion).

La pression minimale de remplissage à froid de l'installation est de 0,7 bar (préconisée entre 1 et 1,5 bars).

La pression du vase d'expansion devra toujours être supérieure à la hauteur statique (exprimée en mètres) divisée par 10.

4. Conditions d'installation

4.1 RÉGLEMENTATION

BATIMENTS D'HABITATION

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.

Notamment : le local doit posséder :

- un volume d'au moins 8 m³
- un ouvrant de 0,40 m² mini
- des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- Arrêté du 5 février 1999 modificatif de l'arrêté du 2 août 1977

Après remplacement d'une chaudière à l'identique (axe et emprise de l'appareil antérieur), l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité « modèle 4 ».

- Norme **DTU P 45-204** - Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental.

Protection du réseau d'eau potable

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental.

Un disconnecteur NF est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière (voir fig. 7, repère 40).

- Norme **NF C 15-100** - Installations électriques à basse tension - Règles.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

pour tous les appareils :

- Articles **GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

- Articles **CH**

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation :

Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

4.2 PRECONISATION D'INSTALLATION

Implantation de la chaudière

- placer la chaudière à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion
- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement
- prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 38 kg environ)
- prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

Circuit d'eau chaude sanitaire

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TH 25, prévoir un traitement de l'eau.

Pression d'utilisation conseillée : 4 bar.

Si toutefois l'installation d'eau froide sanitaire est équipée d'un clapet antiretour (réducteur de pression, compteur, etc...), il est recommandé de poser un groupe de sécurité conforme à la norme NFD 36401 en amont de la chaudière.

Le groupe de sécurité limitera à 7 bar la montée en pression dans la chaudière.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

En cas de traitement, prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

Evacuation des gaz brûlés

Voir DTU 24-6 et règles techniques.

Cette chaudière, Catégorie II 2E+3+ correspond à la norme française NFD 35337.

Elle est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion (VMC gaz).

Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau ou du coude Ø 125 à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

5. Pose de la barrette robinetterie et des pattes

5.1 PRELIMINAIRE

Il est nécessaire d'utiliser le kit d'écartement du mur (disponible chez votre grossiste) pour des passages de tuyauteries derrière la chaudière.

5.2 PREFABRICATION

Pour la pose de la barrette robinetterie et des pattes d'accrochage :

- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci.
- tenir compte des conditions d'installation § 4.

5.3 RACCORDEMENT DES CANALISATIONS

Lors de la fourniture, les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de raccords sont disponibles chez les grossistes.

- 1ère installation
- remplacement de chaudières Chaffoteaux & Maury
- remplacement de chaudières autres marques

Vérifier la présence du limiteur de débit **L** (fig. 8) sur l'entrée du robinet d'eau froide. En 28 kW, remplacer le limiteur en place par celui livré avec l'appareil (fig. 8).

Soupape de sécurité et disconnecteur (fig. 7)

L'orifice de vidange de la soupape de sécurité **42** et celui du disconnecteur **43** placés sur la barrette robinetterie doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.

Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

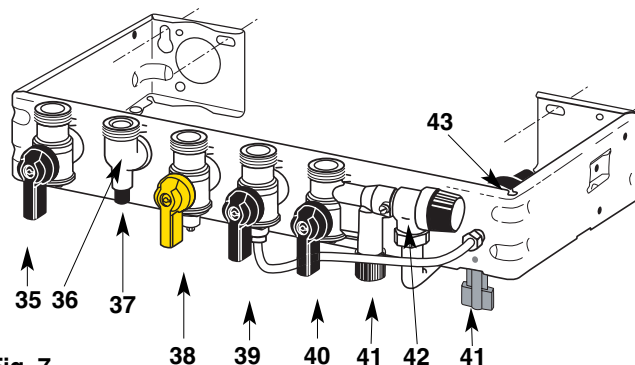


Fig. 7

Description de la barrette robinetterie

Robinets représentés OUVERT

- | | |
|---|--|
| 35. Robinet départ chauffage | 41. Robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage (boutons gris) |
| 36. Départ eau chaude sanitaire | 42. Soupape de sécurité chauffage |
| 38. Robinet gaz avec prise de pression (manette jaune) | 37. Vis de vidange |
| 39. Robinet d'alimentation eau-froide avec limiteur de débit L | 43. Disconnecteur |
| 40. Robinet retour chauffage | |

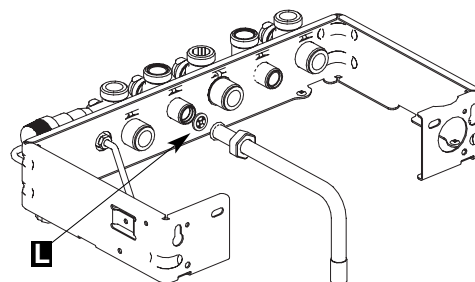


Fig. 8

6. Pose de la chaudière

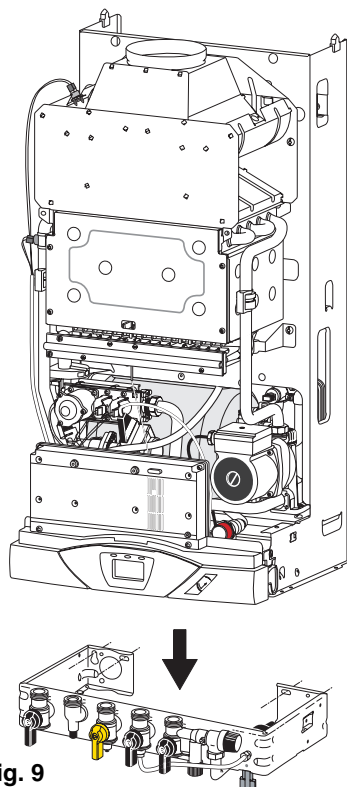


Fig. 9

- dévisser les 4 vis **A** (fig. 10) de fixation de l'habillage
- enlever l'habillage
- présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci (fig. 9), les pattes d'accrochage sont destinées à éviter le basculement de l'appareil
- mettre en place les différents joints, **G (caoutchouc) sur le gaz, plus le filtre eau F sur l'eau froide**, et serrer les raccords des tubes de liaison en commençant par le tube gaz (fig. 11)
- l'orifice du clapet de décharge **21** (fig. 2) situé sur le tube d'arrivée d'eau froide sanitaire doit obligatoirement être raccordé à une canalisation d'eau usée
- terminer le montage du dispositif d'évacuation selon le type de raccordement choisi, en se reportant à la notice de montage livrée avec le kit (sortie horizontale concentrique ou sortie verticale concentrique).

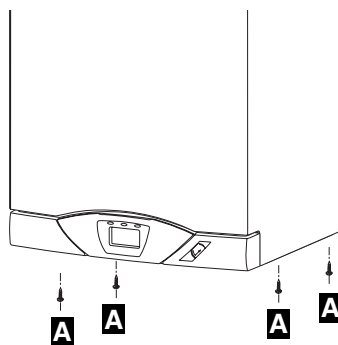


Fig. 10

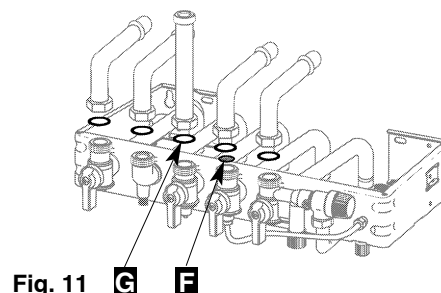


Fig. 11

7. Raccordements électriques

Recommandations :

Conformément à la réglementation, un dispositif de séparation omnipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière.

La chaudière doit être raccordée à une canalisation fixe.

Emplacement des raccordements :

Le raccordement électrique du TA s'effectue à l'arrière du boîtier électronique de la chaudière.

Les arrivées d'alimentation 230 V et du thermostat d'ambiance doivent être prévues au mur à la hauteur définie par le gabarit de pose.

- l'alimentation 230 V de la chaudière s'effectue avec un câble 2 P + T
- thermostat d'ambiance

Prévoir entre l'arrivée au mur du câble TA une longueur libre de 50 cm minimum.

Accès au raccordement TA de la chaudière :

- abaisser le boîtier électronique en libérant les pions de verrouillage latéraux **P**, pour accéder à la face arrière
- dévisser les deux vis **B** (fig.12) de fixation du capot de protection, ôter le capot.

Le raccordement TA est alors accessible.

Raccordement 230 V et terre par le câble prévu à cet effet en J1. La terre est raccordée à la barrette T sur le boîtier électronique.

Raccordement d'un thermostat d'ambiance

A sa sortie d'usine, la chaudière est réglée pour fonctionner sans thermostat d'ambiance, un shunt **S** est placé sur le connecteur **J9** (fig.13).

Le raccordement d'un thermostat d'ambiance se fait sur le connecteur :

- ôter le shunt **S** et raccorder le TA à la place.

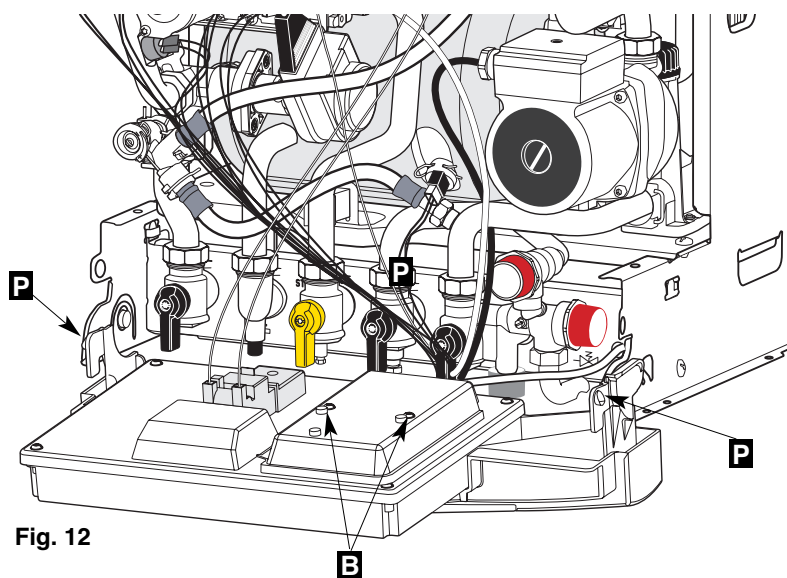


Fig. 12

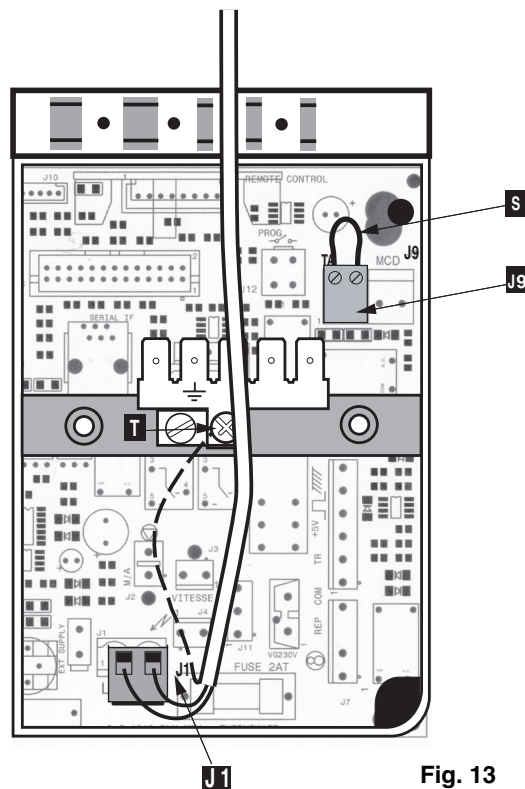


Fig. 13

8. Mise en service

8.1 - MISE EN PRESSION

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide **39** (fig. 14) sur la barrette robinetterie ;
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude.

Circuit chauffage

- vérifier que les robinets départ chauffage **35** (fig. 14), retour chauffage **40** (fig. 14) sont bien ouverts ;
- ouvrir les 2 robinets de remplissage et d'isolement **41** ;
- refermer ces robinets lorsque l'aiguille du manomètre **23** (fig. 3) est supérieure à la pression déterminée au § 3 ;
- purger l'installation et la chaudière et rétablir la pression.

Circuit gaz

- ouvrir le robinet d'arrivée de gaz **38** (fig. 14) ;
- purger le circuit gaz.
- vérifier les étanchéités, sur toute la ligne gaz de la chaudière.

8.2 - REGLAGES

La chaudière est livrée réglée pompe grande vitesse, by-pass à moitié fermé, TA coupe pompe, puissance maxi, fonctionnement modulant. Si l'installation le nécessite, il est possible d'effectuer des réglages particuliers (fig. 19).

Réglage du by-pass circuit chauffage

La chaudière est équipée d'un by-pass réglable qui permet d'ajuster le débit du circuit chauffage en fonction des caractéristiques de l'installation. Réglage d'usine : à moitié fermé.

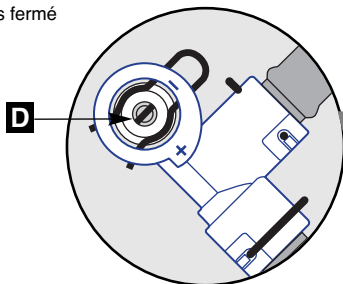
Agir sur la vis **D** (fig. 14) de réglage du by-pass, afin d'adapter la hauteur manométrique disponible aux pertes de charge de l'installation, selon les courbes des diagrammes **GV** ou **PV** (fig. 15).

Repérage des courbes sur les diagrammes :

- **GV - bp -** : circulateur sur grande vitesse, by-pass fermé.
- **zone de réglage** : réglage intermédiaire en manœuvrant la vis **D** (fig. 14) sur un quart de tour.
- **GV - bp +** : circulateur sur grande vitesse, by-pass ouvert en grand.
- **PV - bp -** : circulateur sur petite vitesse, by-pass fermé.
- **PV - bp +** : circulateur sur petite vitesse, by-pass ouvert en grand.

Détail du réglage du by-pass de la figure 14

Fente de la vis sur - :
by pass fermé



Fente de la vis sur + :
by pass ouvert

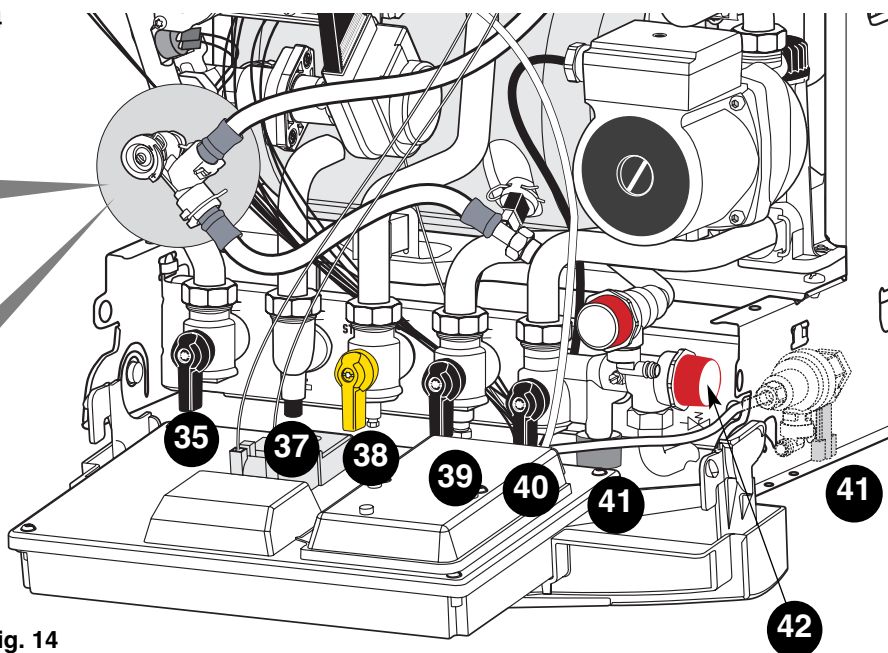
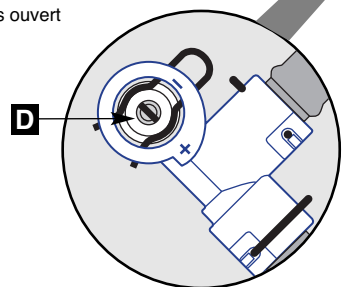


Fig. 14

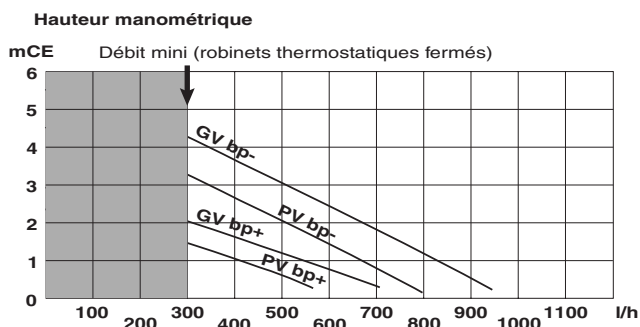


Fig. 15

9. Montage de l'habillage

Montage de l'habillage

Retirer le film protecteur de l'habillage :

- présenter l'habillage (fig. 17)
- engager les 2 encoches de côté sur les tenons **T** du châssis, et placer l'habillage suivant 1 et 2 (fig. 17)
- vérifier que le centrage et l'aplomb sont corrects
- visser les 4 vis **A** de fixation de l'habillage, situées en partie inférieure (fig. 16).

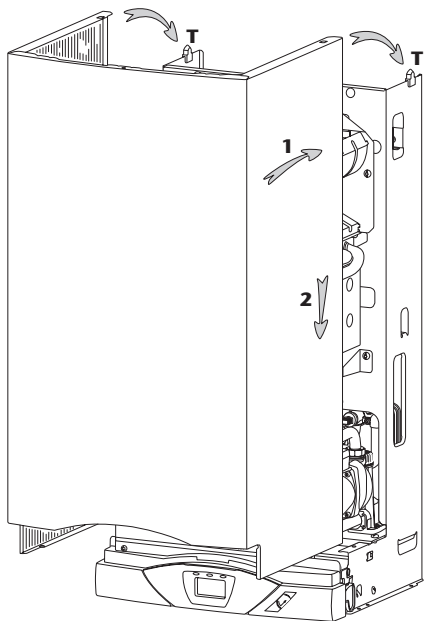


Fig. 17

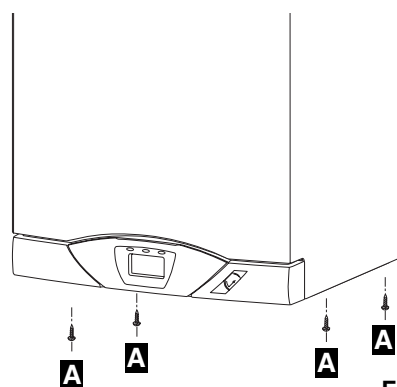


Fig. 16

10. Réglages

L'appareil en sortie d'usine est préréglé. La valeur de ces réglages est spécifiée dans les menus 3 et 4. Tous les réglages peuvent être modifiés par l'installateur ou un professionnel qualifié. Les réglages et informations sur la chaudière sont accessibles en basculant la porte **E** du boîtier électrique (fig. 18).

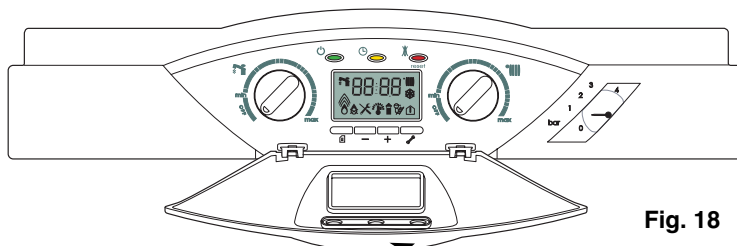


Fig. 18

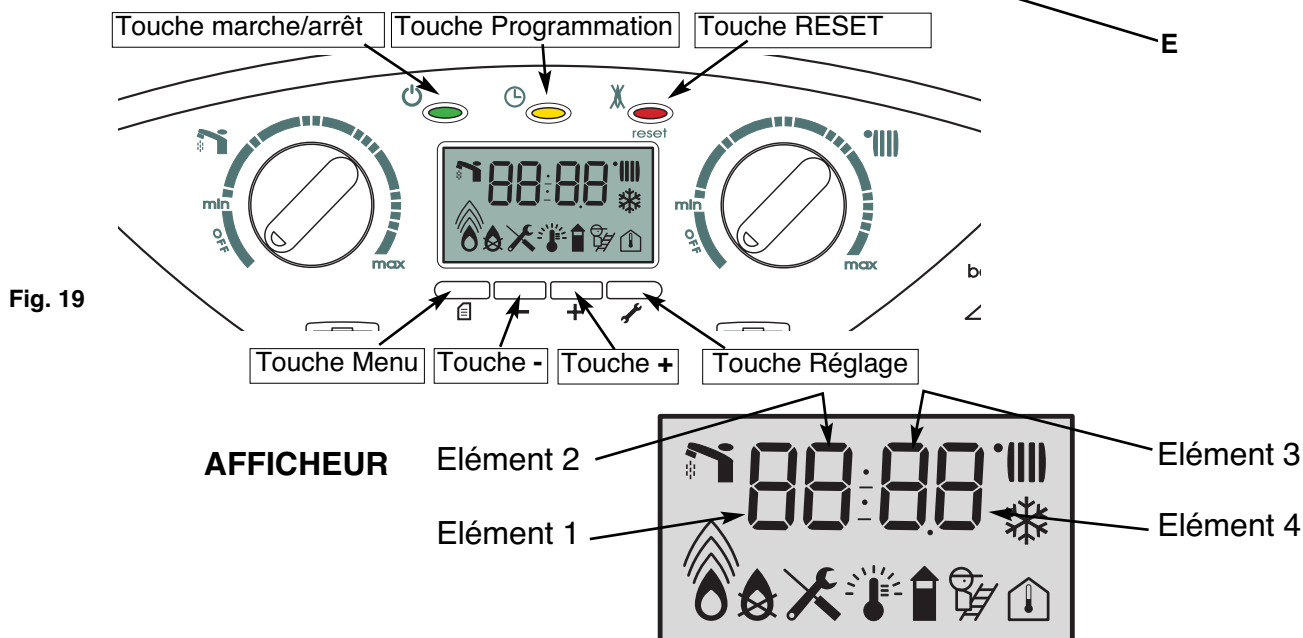




Fig. 19

Tout appui sur les touches, confort, reset, menu, +, -, ou réglage entraîne le rétro éclairage de l'afficheur. Celui-ci s'éteindra automatiquement 30 secondes après le dernier appui sur une de ces touches.

Pour accéder aux menus, appuyer sur les touches \ominus et \oplus simultanément pendant environ 5 secondes (fig.19). Le menu 1 s'affiche sur l'élément 1 de l'afficheur.

Changement de menu :



Appuyer sur la touche **Menu**  (fig.19). Le numéro du menu s'affiche sur l'afficheur. Pour accéder au menu suivant, appuyer de nouveau sur la touche **Menu** .

Changement de rubriques à l'intérieur d'un menu :


Appuyer sur la touche \oplus ou sur la touche \ominus pour monter ou descendre les rubriques.

Remarque : lorsqu'on est sur la dernière rubrique, on reboucle sur la 1^{ère} si on exécute un +, et lorsqu'on est sur la première, on reboucle sur la dernière si on exécute un -


Modification des paramètres d'une rubrique (ne concerne que les menus 3 4 5 et 6) :


Appuyer sur la touche **Réglage**  pour passer en mode de réglage, les éléments 3 ou 4 clignotent, appuyer ensuite sur \oplus ou \ominus pour modifier les paramètres de réglage. Appuyer sur la touche **Réglage**  pour valider les modifications et sortir du mode **Réglage**, les éléments 3 ou 4 s'arrêtent de clignoter .

Retour à la configuration de sortie usine :

Se positionner dans les menus 3 4 5 ou 6 et appuyer sur la touche \oplus et **Réglage**  simultanément pendant 5 secondes. L'afficheur indique **CM** en clignotant pendant quelques instants lorsque cela est effectué.

Remise à zéro de l'historique des défauts :

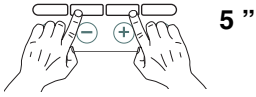
Se positionner dans le menu 1 et appuyer sur la touche \oplus et **Réglage**  simultanément pendant 5 secondes. L'afficheur indique **CM** en clignotant pendant quelques instants lorsque cela est effectué.

Nota : Pour sortir du mode installateur, appuyer sur la touche **Menu**  au moins 3 s. Sans appui sur une touche pendant 1 minute environ, l'afficheur rebascule en mode utilisateur.

ACTION

ETAT

AFFICHEUR



5 "

Menu - 1 - Historique Défaut
indique les 10 derniers défauts

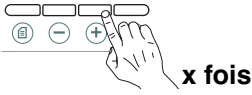
Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Dernier défaut apparu	1	0	code de 01 à 99
Avant dernier défaut apparu	1	1	code de 01 à 99
...	1	...	code de 01 à 99
Dernier défaut apparu avant le précédent	1	9	code de 01 à 99

10--

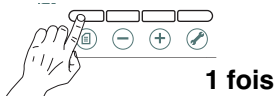
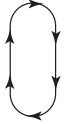
11--

19--

Remarque : L'afficheur indique -- s'il n'y a pas eu de code défaut enregistré



x fois



1 fois

Menu - 2 - Etat Chaudière
indique l'état ou la configuration de la chaudière

Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Version du logiciel de la carte d'affichage	2	0	code de 01 à 99
Version du logiciel de la carte principale	2	1	code de 01 à 99
Type d'évacuation de fumées	2	2	2 : VMC
Non actif	2	3	0
Position théorique de la vanne distributrice	2	4	0 : sanitaire
			1 : chauffage
Température départ Sanitaire (en °C)	2	5	de 01 à 99
Température ballon (en °C)	2	6	de 01 à 99
Température départ chauffage (en °C)	2	7	de 01 à 99
Non actif	2	8	--
Température extérieure	2	9	de - 99 à 99

20--

21--

22 2

23 0

24 0

24 1

25--

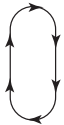
26--

27--

29--



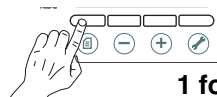
x fois



ACTION

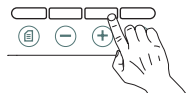
ETAT

AFFICHEUR



1 fois

Menu - 3 - Réglages chaudière



x fois



Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Non actif	3	0	--
Celectic			0 : non
Consigne sanitaire fixe à 65° et TIC à 0	3	1	1 : oui
Action du programmateur optionnel	3	2	0. : sur le chauffage et le réchauffage ballon 1 : sur le réchauffage ballon 2 : sur le chauffage
Puissance Maximale Chaudière	3	3	entre 0 et 10 (70 % Pn) Pnom
Non actif	3	4	--
Temporisation sanitaire (TIC)	3	5	0 à 5 mn par pas de 30 secondes
Temporisation sur débistat sanitaire (Anti-rebond)	3	6	0 à 20 dixièmes de seconde
Non actif	3	7	--

Réglage usine

31:0
x



31:1
x

32:0
x

32:1
x

32:2
x



33:10
x



35:30
x



36:0
x

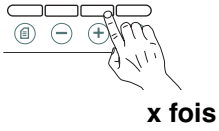
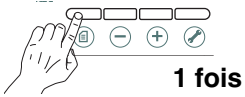


ACTION

ETAT

AFFICHEUR

Menu - 4 - Réglages pour le chauffage

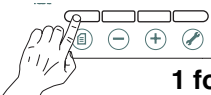
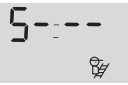
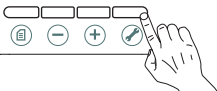

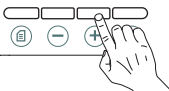

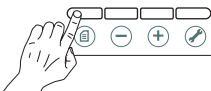


Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Fonctionnement coupe pompe	4	0	0 : non 1 : oui
Vitesse de pompe	4	1	0 : grande 1 : petite
Durée de la post-circulation de pompe	4	2	0 à 5 mn par pas de 1/2 minute
Non actif	4	3	--
Seuil de consigne chauffage maximum	4	4	50° à 90° par pas d'1 degré
Seuil de consigne chauffage minimum	4	5	25° à 50° par pas d'1 degré
Non actif	4	6	
Fonctionnement normal/tout ou rien	4	7	0 : normal 1 : tout ou rien
Temporisation chauffage (TAC)	4	8	0 à 7 mn par pas de 1/2 minute
Niveau de la puissance gaz maximale en chauffage	4	9	Valeur de 0 à 10 Pmin et Pmax général



Réglage usine



ACTION	ETAT	AFFICHEUR		
Menu - 5 - Mode Ramonage				
 <p>1 fois</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Effet</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Afficheur</td> </tr> </table>	Effet	Afficheur	
Effet	Afficheur			
Mode ramonage non activé				
 <p>1 fois</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Activation du mode ramonage en appuyant sur la touche réglage </td> <td style="width: 50%;"> La température de sortie échangeur principal apparaît sur les éléments 3 et 4 de l'afficheur. Le segment situé sur l'élément 2 de l'afficheur indique le niveau de la puissance gaz (en haut : maximale, en bas : minimale) </td> </tr> </table>	Activation du mode ramonage en appuyant sur la touche réglage	La température de sortie échangeur principal apparaît sur les éléments 3 et 4 de l'afficheur. Le segment situé sur l'élément 2 de l'afficheur indique le niveau de la puissance gaz (en haut : maximale, en bas : minimale)	
Activation du mode ramonage en appuyant sur la touche réglage	La température de sortie échangeur principal apparaît sur les éléments 3 et 4 de l'afficheur. Le segment situé sur l'élément 2 de l'afficheur indique le niveau de la puissance gaz (en haut : maximale, en bas : minimale)			
 <p>x fois</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Modification de la puissance gaz </td> <td style="width: 50%;"> Pour modifier la puissance gaz , de mini à maxi et inversement, utiliser les touches + et - </td> </tr> </table>	Modification de la puissance gaz	Pour modifier la puissance gaz , de mini à maxi et inversement, utiliser les touches + et -	
Modification de la puissance gaz	Pour modifier la puissance gaz , de mini à maxi et inversement, utiliser les touches + et -			
	Sortie du mode ramonage en appuyant sur la touche Menu			

Conditions d'interdiction ou d'arrêt du mode ramonage

- chaudière en veille
- mode chauffage sans demande TA ou température départ chauffage atteint la consigne chauffage
- chaudière en arrêt de sécurité
- chaudière verrouillée
- à la suite d'une remise à zéro ou d'une coupure secteur
- sur ordre du technicien en sortant du menu 5
- au bout de 15 minutes sinon

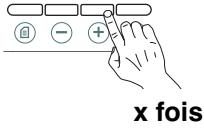
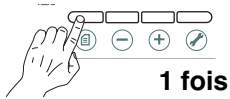
Nota : Dès que le mode ramonage est activé, les touches de mode sanitaire et mode chauffage sont inactives.

ACTION

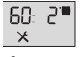
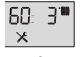

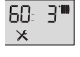

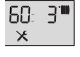
ETAT

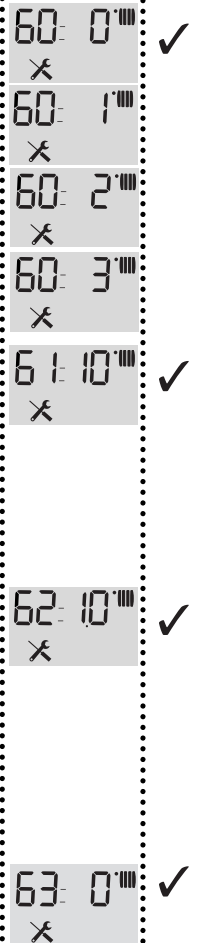
AFFICHEUR

Menu - 6 - Réglage des paramètres de thermorégulation



Réglage
usine

Rubrique	Elément 1	Elément 2	Elément 3 et 4
Type de régulation	6	0	<p>0 : Consigne chauffage réglable par l'utilisateur</p> <p>1 : Consigne chauffage variable en fonction de la T° extérieure</p> <p>2 : Consigne chauffage variable en fonction de la T° ambiante</p> <p>3 : Consigne chauffage variable en fonction des T° extérieure et ambiante</p>
La compensation	6	1	<p>Si  ou </p> <p>00 à 20 par pas de 1</p>
La pente	6	2	<p>Si  ou </p> <p>0.3</p> <p>0.5</p> <p>1.0</p> <p>1.2</p> <p>1.5</p> <p>2.0</p> <p>2.5</p> <p>3.0</p>
Le décalage parallèle	6	3	<p>Si  ou </p> <p>de - 20 à - 20 par pas de 1</p>
Non actif	6	4	--
Non actif	6	5	0
Non actif	6	6	--
Non actif	6	7	--
Non actif	6	8	--
Non actif	6	9	--



Nota :

Pour effectuer un bon réglage de ces paramètres, se reporter au document **“Aide à la thermorégulation”** joint avec la pochette documentation.



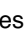
10. Exemple de réglages (suite)

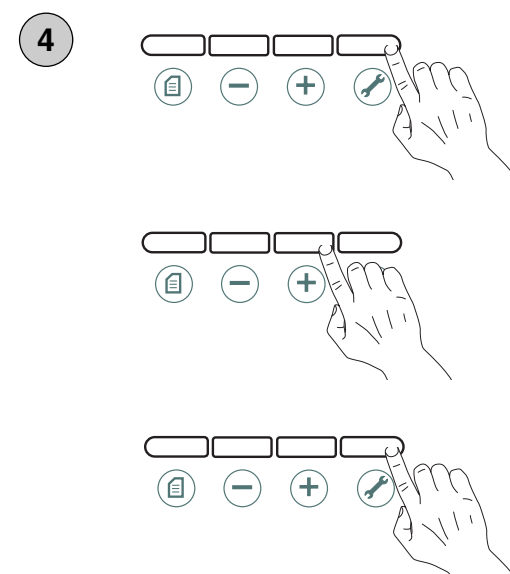
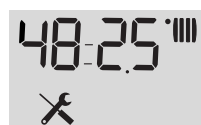
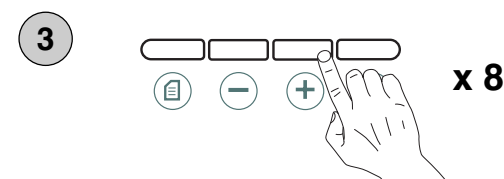
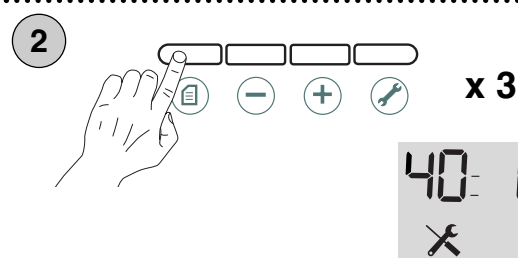
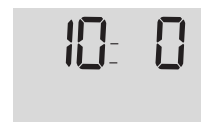
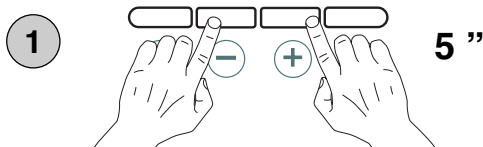
Réglage du TAC:

Si l'on veut modifier le réglage du TAC (Temporisation Anti Cycle chauffage) à 3 minutes.
(rappel : réglage d'usine à 2 mn 30 s / voir tableau installateur menu 4 rubrique 8).

Procéder comme suit :

Afficheur

- 1 Passer en mode installateur, touche **+** et **-** appuyée pendant 5 secondes, l'afficheur indique : **10=0** s'il n'y a pas de défaut ou un code correspondant au dernier défaut
- 2 Appuyer sur la touche **menu**  trois fois pour arriver au menu 4, l'afficheur indique : **40=0** ou **40=1** suivant réglage de la rubrique 0
- 3 Passer à la rubrique 8 (réglage du TAC) en appuyant sur la touche **+** 8 fois, l'afficheur indique : **48=2.5** (ce qui correspond au réglage usine 2 mn 30 s)
4 = menu 4
8 = rubrique 8
2.5 = 2,5 mn - soit 2 mn 30 secondes
- 4 Appuyer sur la touche **réglage**  une fois, les éléments 3 et 4 clignotent, puis sur la touche **+** jusqu'à faire apparaître 3.0 sur les éléments 3 et 4, l'afficheur indique : **48=3.0** valider en appuyant sur la touche **réglage**  une fois. Les éléments 3 et 4 ne clignotent plus. Le réglage est terminé. L'afficheur rebascule en mode utilisateur au bout d'1 minute environ. Une fois les différents réglages terminés, refermer la porte **E** (fig.18).



11. Changement de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, il sera procédé au remplacement des pièces suivantes :

- la nourrice et son joint.
- le diaphragme gaz, l'ensemble électrovanne et les joints correspondants. (voir le tableau des caractéristiques techniques).

Réglage de la puissance gaz au brûleur

Les valeurs figurant dans les tableaux ci-dessous sont données à titre indicatif pour une pression gaz nominale de distribution, pour effectuer un ajustement éventuel de la puissance chauffage de la chaudière en fonction des besoins de l'installation.

Elles ne peuvent servir à calculer la puissance exacte réglée de la chaudière.

24 VMC				
Gaz :	G20	G25	PROPANE	BUTANE
P. utile (kW)	Pression embase (mm CE)	Pression embase (mm CE)	Pression embase (mm CE)	Pression embase (mm CE)
7,8	13	19	40	31
10	21	30	64	49
12	29	43	90	69
16	50	74	154	118
20	77	114	235	181
24	109	163	334	257

12. Incident de fonctionnement

En cas d'anomalie de fonctionnement ou d'information, l'afficheur indique un code sur 2 chiffres en clignotant. Se reporter au tableau ci-dessous pour diagnostiquer le problème.

Pour les défauts 01 et 03 l'afficheur est précédé de la lettre A indiquant un verrouillage de l'appareil, voyant rouge **28** allumé (fig. 20). Pour déverrouiller l'appareil, il faut appuyer sur la touche reset **28**.

Pour les autres défauts, le code est précédé de la lettre E et la chaudière redémarre au bout de quelques secondes à condition que le défaut est disparu.

Exemple: Mise en sécurité par surchauffe

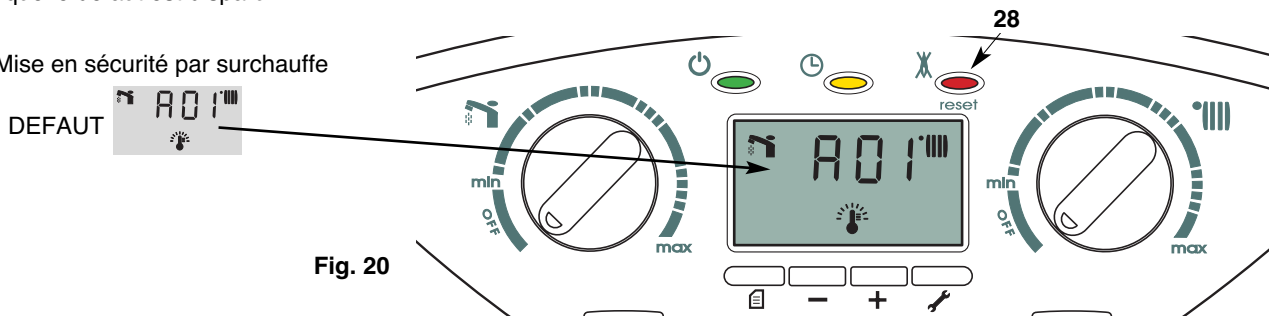


Fig. 20

Code	Intitulé du défaut
A 01	Mise en sécurité par surchauffe
A 03	Mise en sécurité par défaut allumage
E 06	Hors-gel
E 07	Absence circulation d'eau
E 08	Défaut de circulation d'eau primaire
E 09	Sonde sanitaire ouverte
E 10	Sonde sanitaire court-circuitée
E 11	Sonde départ chauffage ouverte
E 12	Sonde départ chauffage court-circuitée
E 15	Sonde extérieure ouverte
E 16	Sonde extérieure court-circuitée
E 18	Disparition flamme en cours
A 19	Mise en sécurité par débordement fumées
E 20	Problème de câblage (ou fusible 1,25A)
E 28	Carte mémoire Clima Manager défaillante
E 29	Sonde d'ambiance du Clima Manager ouverte
E 30	Sonde d'ambiance du Clima Manager court-circuitée
E 31	Problème carte affichage
E 32	Problème de communication entre cartes principale et affichage

NOTICE DESTINEE A L'UTILISATEUR

13. Commandes

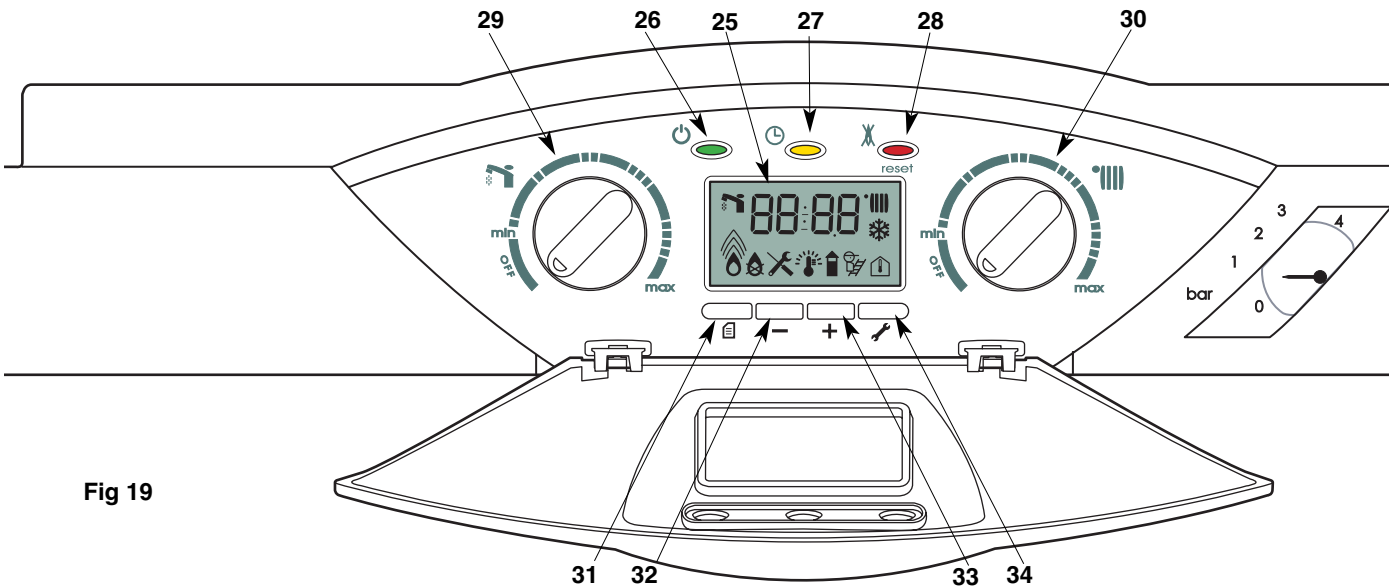




Fig 19

Tableau de bord (fig. 19)

- 25. - afficheur
- 26. - bouton poussoir marche / arrêt et voyant de mise en marche
- 27. - bouton Programmation maintien en température sanitaire, voyant jaune
- 28. - bouton poussoir de réarmement (**reset**) et voyant rouge de verrouillage
- 29. - bouton de mise en marche fonction sanitaire et de réglage température sanitaire 
- 30. - bouton de mise en marche fonction chauffage et de réglage température chauffage 
- 31. - touche menu
- 32. - touche -
- 33. - touche +
- 34. - touche réglage

Robinetterie (fig. 20)

- 35. - Robinet départ chauffage
- 37. - Départ eau chaude sanitaire
- 38. - Robinet gaz
- 39. - Robinet d'alimentation eau froide
- 40. - Robinet retour chauffage
- 41. - Robinets de remplissage
- 42. - Soupape de sécurité chauffage
- 21. - Clapet de décharge arrivée eau froide
- 43. - Disconnecteur

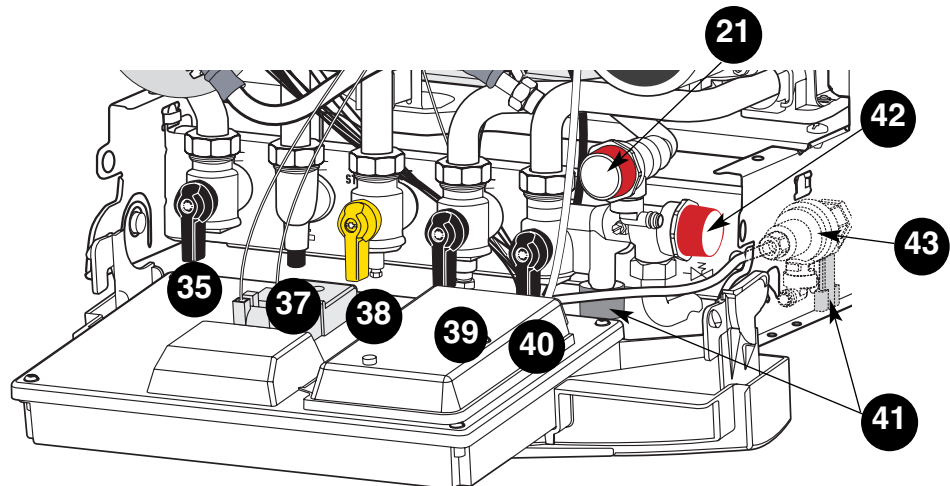



Fig. 20

14. Conduite

Mise en route


1. Vérifier que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre au minimum 1 bar avec 1,5 bar à froid maxi. Dans le cas contraire voir § 3.
2. S'assurer que le robinet d'arrêt de gaz général de l'installation est ouvert et appuyer sur le voyant vert **26**  marche/Arrêt pour mettre la chaudière sous tension.
3. Ouvrir le robinet gaz **38** (fig.20).

Votre chaudière est prête à fonctionner.


Attention : lors de la mise en marche après un arrêt prolongé, une présence d'air dans la canalisation de gaz peut contrarier les premiers allumages. Voir § 20 "Incidents de fonctionnement".


Réglage de l'heure et de la programmation du réchauffage ballon

Le réglage de l'heure s'effectue en utilisant les boutons situés sous l'afficheur.

Un appui sur la touche **réglage**  pendant plus de 5 secondes fait clignoter la valeur de l'heure.



Celle-ci peut alors être réglée par appui sur les touches **+** ou **-**. Un nouvel appui sur la touche


réglage  valide la valeur de l'heure et fait clignoter l'affichage des minutes. Celles-ci peuvent alors

être réglées par appui sur les touches **+** ou **-**, puis valider par la touche **réglage** , l'heure de

la chaudière est maintenant réglée, et il apparaît alors en clignotant le début de l'heure de programmation du réchauffage ballon.


2 possibilités :

- soit vous désirez modifier ce réglage, appuyer sur les touches **+** ou **-** pour modifier l'heure, un nouvel appui sur la touche **réglage**  valide la valeur de l'heure et fait clignoter l'affichage des minutes. Celles-ci peuvent alors être réglées par appui sur les touches **+** ou **-**, puis valider par la touche **réglage** , le réglage de début de programmation du réchauffage ballon est maintenant réglée, procéder de la même manière pour le réglage de fin de programmation du réchauffage ballon.

- soit vous désirez garder le réglage usine (6h00-23h00), valider en appuyant 2 fois sur la touche **réglage**  après le réglage de l'heure pour terminer la programmation et sortir du menu.

Nota : la fonction programmation du réchauffage ballon n'est active que si la touche  est appuyer (voyant allumé)

Mode sanitaire

Tourner le commutateur **29** entre les positions mini et maxi, lors de la rotation de ce commutateur, le pictogramme représentant le robinet  clignote ainsi que la consigne sanitaire qui défile par pas de 1°C.

Le clignotement du pictogramme et de la consigne s'arrête quelques secondes après l'action sur le commutateur **29**, et indique alors l'heure sauf en cas de puisage ou d'un réchauffage de la réserve d'eau.

Nota : Lors de la mise en route, pour éviter d'attendre la durée de réchauffage de la réserve, ouvrir un robinet de puisage : la fonction eau chaude sanitaire remplit directement la réserve d'eau chaude.


Maintien en température de la réserve sanitaire R2i


Pour un meilleur confort sanitaire, la chaudière comporte une réserve maintenue en température.

La chaudière peut donc fonctionner en réchauffage de cette réserve à tout moment, même après un puisage ou un arrêt prolongé.

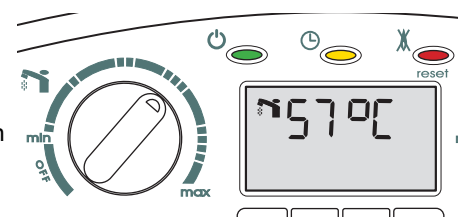
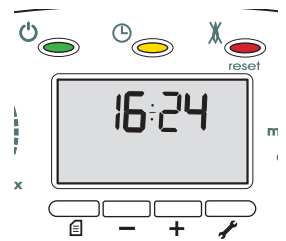
Dans le cas d'un puisage, des gouttes d'eau stylisées défilent.



Touche "programmation" : Bouton  non allumé, le maintien en température du ballon est permanent.

Bouton  allumé, le maintien en température suit la programmation (23 H OFF, 6 H ON réglage usine). Il est possible de modifier ce réglage (voir § précédent).

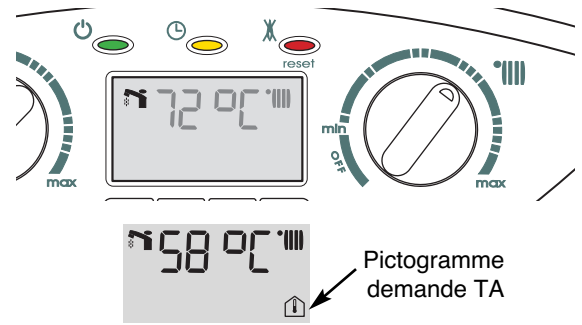
Pendant le réchauffage ballon, la lettre C apparaît et les segments de droite défilent.



Mode chauffage

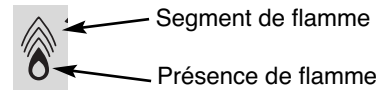
Tourner le commutateur **30** entre les positions mini et maxi, lors de la rotation de ce commutateur, le pictogramme représentant le radiateur clignote ainsi que la consigne chauffage qui défile par pas de 1°C. Le clignotement du pictogramme et de la consigne s'arrête quelques secondes après l'action sur le commutateur **30**, et indique alors :

- la température de sortie de l'échangeur principal lorsqu'une demande du thermostat d'ambiance est présente.
- l'heure si le thermostat d'ambiance n'est pas en demande



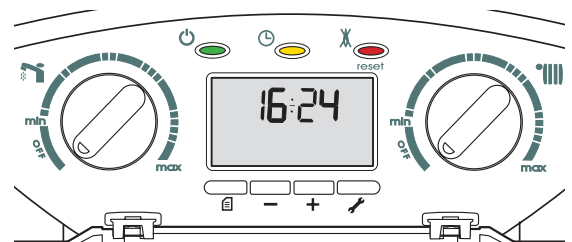
Indication "Présence de flamme et puissance gaz"

On utilise le pictogramme ci-contre
Suivant la puissance gaz, les différents segments de la flamme seront affichés



Mode veille

Tourner les commutateurs **29** et **30** sur la position **OFF** pour rendre les fonctions sanitaire et chauffage inactives, laisser le bouton Marche/Arrêt appuyé (voyant vert allumé).
Dans ce mode, seuls le hors-gel et les dégommages sont autorisés.
L'afficheur affiche uniquement l'heure.

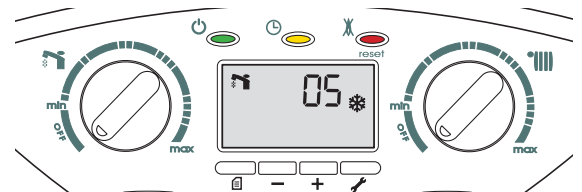


Fonction hors gel

Lorsque le hors gel se déclenche, le code correspondant s'affiche, combiné avec le pictogramme flocon ❄️.

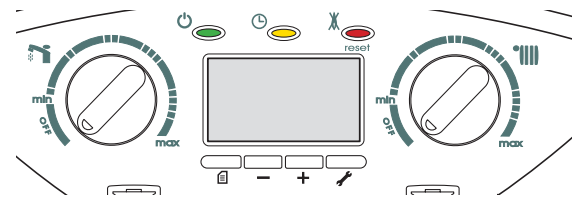
Fonction hors gel chaudière : à 4°C déclenchement du brûleur
arrêt du brûleur à 30°C

Pour assurer la fonction hors gel du TA laisser la chaudière en position chauffage.



Mode arrêt

Appuyer sur le bouton Marche/Arrêt (voyant vert éteint).
Dans ce mode, la chaudière est mise " hors fonction " mais pas hors tension par le bouton Marche/Arrêt. Il n'y a aucun affichage sur l'afficheur.
(Pas de fonction hors gel et dégommage).



15. Sécurité VMC gaz

Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) :

Cette chaudière est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion. Son principe est le suivant :

- Un thermostat est placé dans l'antirefouleur spécial VMC.
- Lorsque le brûleur est allumé et que la ventilation fonctionne normalement, le thermostat est balayé par l'air ambiant.
- Si la ventilation devient défaillante (soit par une panne du ventilateur, une obstruction de la gaine ou de la bouche d'extraction, soit par toute autre cause), le débit d'air ambiant diminue, la température du mélange air-gaz brûlés augmente aussitôt, le thermostat coupe le circuit électrique, entraînant le verrouillage de l'arrivée du gaz.

L'appareil est désarmé et ne pourra se remettre en marche que sur intervention manuelle.

Après vérification du circuit de ventilation (gaine, extracteur, etc...) il sera possible de réarmer la chaudière (en agissant sur le bouton **28** fig. 19), le thermostat, refroidi, aura remis le circuit et la température d'extraction des produits de combustion sera normale.

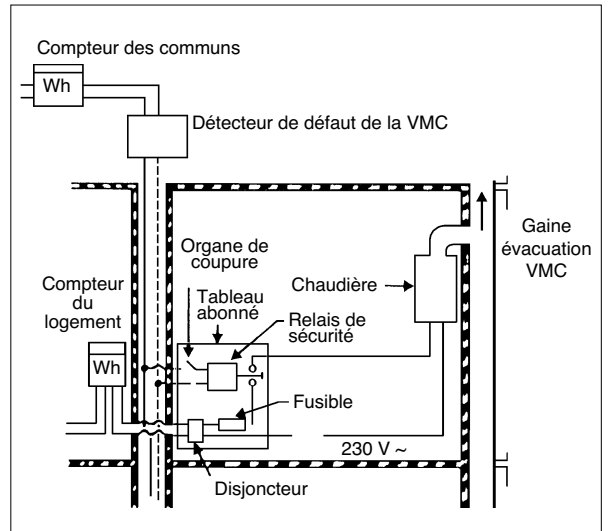
Dispositif de sécurité collective VMC

Cette chaudière peut être, lorsqu'il existe, raccordée au dispositif de sécurité collective VMC gaz (ce dispositif ne se substitue en aucun cas au dispositif intégré à la chaudière).

L'alimentation électrique (230 V 50 Hz) de la chaudière se fait par une ligne spécifique, commandée par un relais de sécurité, indépendante de la chaudière et située dans le local à chauffer. Le relais de sécurité est lui-même piloté par le dispositif de contrôle (pressostat, tachymètre,...) de la VMC collective.

En cas de panne de cette dernière, l'alimentation électrique de la chaudière sera interrompue entraînant l'interruption de l'arrivée du gaz au brûleur.

L'appareil est en position d'arrêt et se remettra automatiquement en marche après la disparition du défaut.



16. Entretien

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification, par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrat d'entretien annuel peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

17. Garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période spécifiée sur le certificat de garantie qui vous précise les modalités : assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à Chaffoteaux & Maury.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié «station technique Chaffoteaux & Maury».

18. Conseils pratiques

• Système de dégommage pompe

La chaudière sous tension (voyant **26** allumé), le circulateur fonctionne pendant 1 minute après tout arrêt supérieur à 23 heures quel que soit le fonctionnement de la chaudière, ceci pour éviter les gommages de pompe.

Précautions en cas de gel

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre situation.

• Circuit sanitaire

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière s'effectue après avoir fermé le compteur d'eau et le robinet d'eau froide de l'installation :

- ouvrir un robinet d'eau chaude
- desserrer l'écrou de la douille de raccordement eau froide sanitaire
- dévisser la vis **37** du raccord eau chaude sanitaire (fig.7).

• Circuit chauffage

Prendre l'une des dispositions suivantes :

- 1) vidanger le circuit de l'installation de chauffage
- 2) protéger l'installation de chauffage avec un produit antigel. La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire.
- 3) laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C).
- 4) laisser la chaudière sous tension, elle est munie d'un dispositif antigel qui met en route le circulateur, puis le brûleur.

19. Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane.






Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

20. Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche.	Absence de gaz, Absence d'eau, Absence d'électricité.	Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau, disjoncteurs, fusibles...).
	Présence d'air dans le circuit gaz.	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations de mise en service, voir § 8.
	Coupure par le thermostat d'ambiance.	Réglez le thermostat d'ambiance.
Voyant rouge allumé : mise en sécurité.		Attendre quelques minutes. Appuyez sur le bouton de réarmement 28 (fig. 19) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence. En cas de persistance de mise en "sécurité", faites intervenir un professionnel qualifié.
Bruits dans l'installation de chauffage.	Présence d'air ou pression insuffisante.	Purgez l'installation de chauffage ou rétablissez la pression, voir § 8.
Réchauffage des radiateurs en fonctionnement ETE.	Phénomène de thermosiphon au départ du circuit chauffage.	En été, fermer le robinet départ chauffage 35 (fig. 20), ne pas oublier de le rouvrir en début de saison.
Temps d'attente de l'eau chaude trop long	Bouton Programmation activé	Revoir la plage horaire de Programmation de maintien en température de la réserve

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.

21. Caractéristiques techniques

Modèle		Aludra delta 24 VMC	
Puissance chauffage	Pn 	7,75 à 24 kW	
Puissance eau chaude sanitaire variable	Pn max 	24 kW	
Catégorie de performance selon RT 2000		Basse température	
Catégorie		II 2E+3+ (FR), I 2E+(BE), I 3+ (BE) I 2E (LU)	
Classe I - Type VMC (raccordement à une ventilation mécanique contrôlée)			
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion	V	100 m³/h.	
Débit massique des produits de combustion		20 g/s	
Température moyenne des produits de combustion		110 °C	
Débit spécifique eau chaude sanitaire (ΔT: 30 K)	D	12,1 l/mn	
Débit d'allumage eau chaude sanitaire		2 l/min	
Débit minimal du circuit chauffage central		300 l/h.	
Pression minimale d'enclenchement sanitaire	Pw min 	0,1 bar	
Pression maximale circuit sanitaire	Pw max 	7 bar	
Pression maximale circuit chauffage	Pw max 	3 bar	
Température départ chauffage réglable		de 35 à 85 °C	
Température E.C.S réglable		de 40 à 60 °C	
Tension électrique		230 Volts mono - 50 Hz	
Puissance électrique absorbée		90 W	
Protection électrique		IP X4D	
Débit nominal de gaz (15 °C-1013 mbar)		Débit maxi.	Débit mini.
Qn		27,0 kW	9,5 kW
G 20 (GN H -Lacq)	34,02 MJ/m³ sous 20 mbar Vr	2,86 m³/h	1,00 m³/h
G 25 (GN L - Groningue)	29,25 MJ/m³ sous 25 mbar V	3,03 m³/h	1,06 m³/h
G 30 (Butane)	45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar Vr	2,13 kg/h	0,74 kg/h
G 31 (Propane)	46,4 MJ/kg 37 sous mbar Vr	2,10 kg/h	0,72 kg/h
		Nat	Prop
Repérage nourrice	Marquage	NAT Gaz 135	LPG Gaz 80
	Injecteurs en 1/100 de mm	118	70
	Nb d'injecteurs	16	16
Diaphragme	Diamètre	8	8
Ensemble électrovanne	Repérage	Gaz nat	BUT/PROP
	Couleur du siège de clapet	noir	jaune

Ces chaudières sont conçues pour fonctionner au gaz naturel ou au gaz GPL. En cas de changement de gaz, seul un professionnel qualifié est habilité à effectuer cette opération.



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

47 rue Aristide Briand

92532 LEVALLOIS PERRET Cedex

Tél. Accueil Consommateur : 01 47 59 80 60

Tél. Assistance Technique Professionnels : 01 47 59 80 20

Fax Services Commerciaux : 01 47 59 80 01

Fax Services Techniques : 01 47 59 80 02

www.chaffoteaux-maury.fr